

Informations générales

Vacance de poste

Délégué régional académique adjoint ou déléguée régionale académique adjointe à la recherche et à l'innovation

NOR : ESRR2117106V

avis

MESRI - DGRI SITTAR C4

Est déclaré vacant au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'emploi de délégué régional académique adjoint à la recherche et à l'innovation pour la région Grand Est localisé à Reims à compter du 1er septembre 2021.

Les missions et l'organisation de la délégation régionale académique sont décrites dans le décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020. Les principales missions de la délégation Grand Est sont les suivantes :

- cohérence des initiatives prises dans la région avec les orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation ;
- favoriser les actions des établissements publics ou des organismes relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- vérifier la réalité de l'affectation à la recherche des dépenses prises en compte pour la détermination du crédit d'impôt recherche et appréciation des caractères scientifique et technique du projet de recherche présenté pour la qualification de jeune entreprise innovante ;
- mener ou susciter toutes les actions en vue de l'émergence ou du renforcement de pôles de recherche et de technologie ouverts sur le monde socio-économique ;
- développer les actions de valorisation, organiser les transferts de technologie de la recherche publique vers les entreprises et encourager la diffusion des nouvelles technologies vers les petites et moyennes entreprises ;
- accompagner les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, veiller à leur articulation avec la stratégie nationale, assurer le relais dans la région des actions mises en œuvre par l'État dans le domaine.

Le délégué régional académique adjoint exercera ses fonctions sous l'autorité du délégué régional académique Grand Est. Il sera chargé des relations de proximité dans le périmètre champardennais couvrant les quatre départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne et de l'Aube avec les partenaires de la recherche et de l'innovation. Le délégué régional adjoint en poste à Reims assurera les contacts nécessaires à la conduite de la politique de recherche et d'innovation avec les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Dans ce cadre, il pourra représenter la déléguée dans différentes instances comme, par exemple, les conseils d'administration et/ou les commissions de la recherche de certains établissements et structures de la région.

Pour exercer ces fonctions, le titulaire devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et d'une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes. Il devra appartenir à un corps de la fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il sera nommé par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permette d'apprécier l'expérience du candidat dans l'administration de la recherche et sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et, d'autre part, d'un curriculum vitae détaillé.

Conformément aux dispositions du décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020 relatif aux délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation, les candidatures doivent être transmises, dans un

délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel des ministères chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

- soit par courrier aux deux adresses suivantes (la date du cachet de la poste faisant foi) :
 - au recteur de région académique Grand Est (rectorat de région académique Grand Est, 2, rue Philippe de Gueldres, CO 30013, 54035 Nancy Cedex),
 - et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à l'attention de Madame Van (service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05).
- soit par messagerie électronique aux adresses suivantes :

- ce.recteur-delegue-esri@region-academique-grand-est.fr

- brigitte.jamart@region-academique-grand-est.fr

- ai-huynh.van@recherche.gouv.fr

Tous renseignements sont disponibles au rectorat de région académique Grand Est (ce.recteur-delegue-esri@region-academique-grand-est.fr), ou à la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation Grand Est (06 29 48 21 09, brigitte.jamart@region-academique-grand-est.fr) ou au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (01 55 55 62 23, ai-huynh.van@recherche.gouv.fr).